



BIEN VIEILLIR EN NORMANDIE



Feuille de route régionale des établissements
publics de santé et des EHPAD publics
normands

2026 – 2030

Adoptée par la Convention régionale de la FHF Normandie
du 5 juin 2026

SOMMAIRE

<u>Édito</u>	Bien vieillir en Normandie : une ambition collective au service des Normands.	page 03
<u>Préambule</u>	Une stratégie régionale portée par les établissements publics normands.	page 04
<u>Pourquoi agir ?</u>	Une région confrontée à un vieillissement rapide de sa population.	page 05
<u>Notre ambition pour 2030</u>	Construire des parcours plus simples, plus coordonnés et plus humains.	page 06
<u>Les 10 priorités de la FHF Normandie</u>		
<u>N°1</u>	Faire de « Allo Gériatrie » le guichet unique de la filière gériatrique normande.	page 07
<u>N°2</u>	Renforcer les filières géronto-gériatriques au service des territoires.	page 08
<u>N°3</u>	Structurer une dynamique régionale en faveur de la gériatrie publique normande.	Page 09
<u>N°4</u>	Construire des parcours géronto-psychiatriques fluides et coordonnés.	page 10
<u>N°5</u>	Déployer une stratégie normande de repérage précoce des fragilités.	page 11
<u>N°6</u>	Généraliser l'évaluation sociale précoce dans les parcours de santé.	page 12
<u>N°7</u>	Accompagner la construction des Groupements Territoriaux Sociaux et Médico-Sociaux (GTSMS).	page 13
<u>N°8</u>	Développer les coopérations médico-sociales au service des parcours.	page 14
<u>N°9</u>	Développer les alternatives à l'hébergement permanent et soutenir le maintien à domicile.	page 15
<u>N°10</u>	Faire de l'EHPAD public un véritable « chez-soi ».	page 16
<u>Gouvernance et évaluation de la feuille de route</u>		page 17
<u>Conclusion</u>	Une dynamique collective pour le bien vieillir.	page 18

Bien vieillir en Normandie : une ambition collective au service des Normands

« Mesdames, Messieurs,

Le vieillissement de la population constitue l'un des défis majeurs de notre société.

Cette évolution démographique est une réussite collective. Elle traduit les progrès de la médecine, l'amélioration des conditions de vie et l'allongement de l'espérance de vie. Elle nous oblige également à adapter nos organisations, nos politiques publiques et nos réponses aux besoins des personnes âgées et de leurs proches.

La Normandie est particulièrement concernée par cette transformation.

Dans les années à venir, le nombre de personnes âgées continuera d'augmenter sur l'ensemble du territoire régional. Cette évolution appelle une mobilisation collective afin de garantir à chacun un accompagnement de qualité, respectueux de ses choix et de son projet de vie.

Face à cette réalité, nos établissements publics de santé, EHPAD publics et établissements médico-sociaux normands ont choisi d'agir ensemble.

La présente feuille de route constitue notre stratégie commune pour le bien vieillir en Normandie. Elle traduit une conviction forte : le vieillissement ne peut être abordé uniquement sous l'angle des soins ou de la dépendance. Il concerne l'ensemble de la société. Il interroge notre capacité à préserver l'autonomie, à accompagner les fragilités, à soutenir les aidants, à garantir l'accès aux soins et à construire des territoires inclusifs pour les personnes âgées.

Alors que les acteurs du secteur attendent depuis de nombreuses années une ambition nationale renouvelée pour le grand âge et l'autonomie, les établissements publics normands ont souhaité démontrer qu'il est possible d'agir dès aujourd'hui.

Cette feuille de route ne prétend pas résoudre à elle seule l'ensemble des difficultés auxquelles le secteur est confronté. Elle exprime néanmoins la volonté collective des établissements publics normands de renforcer leurs coopérations, de partager leurs expertises et de construire ensemble des réponses concrètes au service des personnes âgées. Elle s'inscrit pleinement dans les valeurs du service public : proximité, solidarité, continuité, égalité d'accès et respect de la dignité de chacun.

Je remercie l'ensemble des professionnels, directeurs, médecins, cadres, soignants et partenaires qui ont contribué à son élaboration. Le bien vieillir est une responsabilité collective. Cette feuille de route constitue notre contribution à cette ambition. »

Christophe BOUILLON

Président FHF Normandie

Vice-Président FHF

Maire de Barentin

Une stratégie régionale portée par les établissements publics normands

La Normandie connaît aujourd'hui une **transition démographique majeure**. L'augmentation du nombre de personnes âgées, l'accroissement des situations de fragilité et l'évolution des attentes des citoyens imposent une adaptation profonde des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales.

Le vieillissement de la population intervient également dans un contexte marqué par les **effets croissants du changement climatique**. Les épisodes de canicule rappellent que le bien vieillir suppose des établissements, des organisations et des territoires capables de prévenir, anticiper et accompagner ces nouveaux risques. Les établissements publics normands se sont engagés dès 2024 dans une **Charte régionale de la transition écologique**. **Les deux démarches sont pleinement complémentaires** : l'une agit sur les déterminants environnementaux de la santé, l'autre sur l'organisation des parcours et de l'accompagnement.

Les établissements publics normands sont pleinement engagés dans cette transformation.

Présents sur l'ensemble du territoire, ils assurent chaque jour des missions essentielles auprès des personnes âgées : prévention, soins, accompagnement, hébergement, soutien aux aidants, coordination des parcours et maintien de l'autonomie. Ces missions sont exercées dans un contexte particulièrement exigeant.

Les établissements sont confrontés à des tensions importantes en matière de ressources humaines, à des difficultés d'accès aux soins dans certains territoires, à une complexification croissante des parcours et à des contraintes financières qui limitent parfois leur capacité d'action.

Pour autant, les établissements publics normands ont fait le choix de construire collectivement une vision régionale du bien vieillir. **La présente feuille de route constitue l'expression de cette volonté commune. Elle repose sur quatre convictions fondamentales :**

- **Le vieillissement est un enjeu de société.**
Le bien vieillir ne relève pas uniquement du système de santé ou du secteur médico-social. Il implique l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités locales, services publics, professionnels de santé, associations, aidants et citoyens.
- **L'autonomie doit être préservée le plus longtemps possible.**
L'accompagnement des personnes âgées ne peut se limiter à la prise en charge de la dépendance. La prévention, le repérage précoce des fragilités et le maintien du pouvoir d'agir des personnes constituent des priorités majeures.
- **Le domicile et le « chez-soi » doivent guider les organisations.**
La très grande majorité des personnes âgées souhaite vivre le plus longtemps possible dans son environnement habituel. Les réponses proposées doivent donc être construites à partir de ce choix.
- **Les coopérations sont indispensables.**
Aucun acteur ne peut répondre seul aux défis du vieillissement. La qualité des parcours repose sur la capacité des professionnels et des institutions à travailler ensemble.

Une région confrontée à un vieillissement rapide de sa population

Comme l'ensemble du pays, la Normandie connaît un vieillissement progressif de sa population. Cette évolution démographique constitue un défi majeur pour les années à venir.

➤ Elle se traduit notamment par :

- Une augmentation du nombre de personnes âgées de plus de 75 ans ;
- Une progression attendue du nombre de personnes très âgées ;
- Une augmentation des situations de fragilité et de perte d'autonomie ;
- Des besoins croissants en matière d'accompagnement à domicile et en établissement.

Cette réalité concerne l'ensemble des territoires normands, avec des situations parfois très contrastées selon les départements et les bassins de vie.

➤ Des attentes qui évoluent.

Les personnes âgées expriment aujourd'hui des attentes nouvelles. Elles souhaitent :

- Conserver leur autonomie le plus longtemps possible ;
- Demeurer actrices de leurs choix ;
- Vivre à domicile lorsque cela est possible ;
- Bénéficier de parcours simples et lisibles ;
- Accéder rapidement aux compétences dont elles ont besoin.

Les proches aidants expriment également des besoins croissants d'information, d'accompagnement et de répit. Les réponses apportées doivent tenir compte de ces évolutions.

➤ Des parcours encore trop complexes.

Malgré les nombreux dispositifs existants, les parcours des personnes âgées demeurent parfois difficiles à comprendre. Les transitions entre domicile, hôpital, EHPAD et services médico-sociaux peuvent générer des ruptures ou des situations de perte de chance.

Cette complexité pénalise les personnes âgées, leurs proches et parfois les professionnels eux-mêmes. La simplification des parcours constitue donc un enjeu majeur de la présente feuille de route.

➤ Une responsabilité collective.

Le vieillissement de la population appelle une mobilisation de l'ensemble des acteurs. **Les établissements publics normands souhaitent prendre toute leur part dans cette dynamique. Ils entendent contribuer à la construction d'une région plus inclusive, plus solidaire et plus attentive aux besoins des personnes âgées.** C'est le sens de la présente feuille de route.

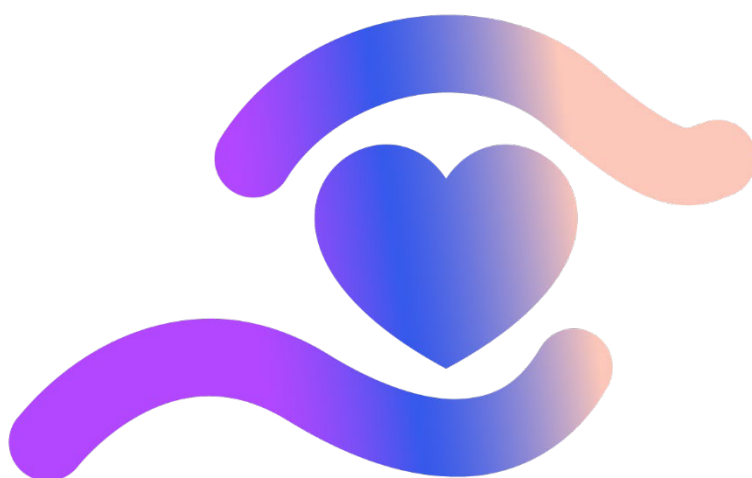
Construire des parcours plus simples, plus coordonnés et plus humains

Les établissements publics normands partagent une ambition commune : permettre à chaque personne âgée de bénéficier, au bon moment, de la réponse la plus adaptée à sa situation, quel que soit son lieu de vie ou son territoire de résidence.

Cette ambition repose sur trois orientations structurantes :

- ✓ **Simplifier les parcours** : Rendre les organisations plus lisibles pour les personnes âgées, leurs proches et les professionnels.
- ✓ **Renforcer les coopérations** : Développer les complémentarités entre les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.
- ✓ **Faire du domicile et du « chez-soi » le fil conducteur des accompagnements** : Construire les réponses à partir du projet de vie de la personne et de son souhait de demeurer dans son environnement habituel aussi longtemps que possible.

Pour traduire cette ambition en actions concrètes, la FHF Normandie identifie **dix priorités régionales** qui guideront ses travaux et ceux des établissements publics normands dans les années à venir.



Faire de « Allo Gériatrie » le guichet unique de la filière gériatrique normande

Les professionnels peinent encore à identifier rapidement la bonne ressource lorsqu'une **situation gériatrique complexe** se présente. Dans plusieurs territoires normands, des plateformes d'expertise gériatrique « **Allo Gériatrie** » ont démontré leur utilité. Elles permettent d'obtenir rapidement un **avis spécialisé, d'orienter** une situation complexe ou de **mobiliser les compétences adaptées**. Toutefois, leur organisation, leur visibilité et leurs modalités de fonctionnement demeurent **hétérogènes**.

Ce que nous voulons changer

Faire de « Allo Gériatrie » le point d'entrée identifié de la filière gériatrique sur chaque territoire normand. À terme, tout professionnel confronté à une situation complexe devra pouvoir identifier immédiatement un interlocuteur unique capable : d'apporter un avis gériatrique, d'orienter vers la bonne ressource, de faciliter l'accès aux expertises et de coordonner les interventions nécessaires.

Ce que nous allons faire

➤ Harmoniser les organisations territoriales

Pilotage d'une cartographie régionale des dispositifs existants afin d'identifier : les modalités de fonctionnement, les moyens mobilisés, les horaires de réponse, les résultats obtenus.

➤ Définir un socle régional commun

Un référentiel régional précisera : les missions attendues, les modalités de réponse, les indicateurs de suivi, les articulations avec les autres dispositifs territoriaux.

➤ Développer les outils numériques

Le recours à la télé-expertise et à la télé-coordination, notamment via OMNIDOC, sera encouragé afin de faciliter l'accès à l'expertise gériatrique.

➤ Renforcer la visibilité du dispositif

Après : des médecins traitants, des CPTS, des EHPAD, des services à domicile et des établissements de santé.



Résultats attendus à l'horizon 2030

- ✓ Une plateforme « Allo Gériatrie » clairement identifiée sur chaque territoire normand.
- ✓ Un référentiel régional partagé.
- ✓ Une meilleure visibilité de l'offre gériatrique.
- ✓ Une réduction des ruptures de parcours liées aux difficultés d'orientation.

Renforcer les filières géronto-gériatriques au service des territoires

Les filières gériatriques constituent un **maillon essentiel de l'organisation territoriale du bien vieillir**. Elles permettent de coordonner les acteurs, de partager les expertises et de construire des réponses adaptées aux besoins de la population âgée. Cependant, leur **niveau de structuration demeure variable selon les territoires**. Le rôle des coordonnateurs de filière est parfois insuffisamment reconnu alors même qu'il constitue un levier majeur d'amélioration des parcours.

Ce que nous voulons changer

Faire des filières géronto-gériatriques les véritables instances territoriales de coordination des parcours de santé des personnes âgées. Chaque territoire doit pouvoir s'appuyer sur une gouvernance identifiée, des objectifs partagés et une responsabilité collective vis-à-vis des besoins de sa population âgée.

Ce que nous allons faire



➤ **Consolider les fonctions de coordination**

Soutenir la généralisation du binôme : directeur de filière/coordonnateur médical de filière. Cette organisation permettra d'associer vision stratégique et expertise clinique.

➤ **Structurer un collectif régional**

Un réseau régional des coordonnateurs de filière sera animé afin de : partager les expériences, harmoniser certaines pratiques, diffuser les innovations.

➤ **Renforcer les liens avec les hôpitaux de proximité**

Les hôpitaux de proximité et les services de médecine polyvalente seront davantage associés aux travaux des filières.

➤ **Développer une logique de responsabilité populationnelle**

Les filières seront encouragées à construire une vision globale des besoins des personnes âgées de leur territoire.



Résultats attendus à l'horizon 2030

- ✓ Un coordonnateur identifié dans chaque filière.
- ✓ Un collectif régional opérationnel.
- ✓ Une meilleure coordination des parcours.
- ✓ Une intégration renforcée des acteurs de proximité.

Structurer une dynamique régionale en faveur de la gériatrie publique normande

La qualité des parcours repose avant tout sur les professionnels. Or **les difficultés de recrutement en gériatrie et en médecine coordonnatrice constituent aujourd'hui un défi majeur pour les établissements publics normands**. La réponse à ces enjeux nécessite une mobilisation collective.

Ce que nous voulons changer

Construire une dynamique régionale permettant de mieux valoriser les métiers du grand âge et de renforcer la visibilité de la gériatrie publique normande. L'objectif n'est pas de promettre des résultats immédiats mais de créer les conditions d'une attractivité durable.

Ce que nous allons faire



➤ Structurer une communauté régionale de gériatrie publique

La FHF Normandie accompagnera la constitution d'un collectif régional associant : les gériatres, les médecins coordonnateurs et les praticiens impliqués dans les filières.

➤ Renforcer les liens avec les universités

Une rencontre régionale sera organisée avec les doyens des facultés de médecine afin d'aborder la visibilité de la discipline, les stages et les parcours de formation.

➤ Valoriser les nouvelles organisations

Développement des postes partagés, des coopérations territoriales, des pratiques avancées (IPA en gériatrie) et intégration des professionnels à diplôme étranger.

➤ Favoriser les échanges de pratiques

Une journée régionale annuelle dédiée à la gériatrie publique sera organisée sous l'égide de la FHF Normandie.



Résultats attendus à l'horizon 2030

- ✓ Une communauté régionale de gériatrie publique identifiée.
- ✓ Des relations renforcées avec les universités.
- ✓ Une meilleure visibilité des métiers du grand âge.
- ✓ Une dynamique régionale durable autour de la gériatrie publique normande.

Construire des parcours géronto-psychiatriques fluides et coordonnés

Le vieillissement s'accompagne parfois de situations complexes associant troubles cognitifs, troubles du comportement, pathologies psychiatriques anciennes ou émergentes et fragilités sociales. Les professionnels sont souvent confrontés à **des difficultés d'orientation**, à une **méconnaissance des ressources disponibles** ou à **des interventions insuffisamment coordonnées**. Cette complexité peut conduire à des **ruptures de parcours**, à des **hospitalisations évitables** ou à des **situations de crise** particulièrement difficiles pour les personnes concernées et leurs proches.

Ce que nous voulons changer

Construire une organisation régionale plus lisible permettant à chaque professionnel d'identifier rapidement les ressources mobilisables face à une situation géronto-psychiatrique complexe. L'objectif est de renforcer les coopérations entre les différents acteurs concernés. .

Ce que nous allons faire



➤ Structurer une dynamique régionale

Mise en lien des gériatres, des EPSM, des EHPAD, des coordonnateurs de filière, des acteurs des Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) et du Centre Ressource Régional de Psychiatrie de la Personne Âgée (CR3PA).

➤ Identifier les organisations les plus performantes

Une analyse régionale des dispositifs existants permettra de mettre en lumière les expériences les plus efficaces.

➤ Élaborer des outils communs

Un logigramme régional d'orientation, une cartographie des ressources, des outils d'aide à la décision et des modalités simplifiées d'accès à l'expertise.

➤ Développer la télé-expertise

Le recours à la télé-expertise et aux échanges à distance sera encouragé afin de faciliter l'accès aux compétences spécialisées.



Résultats attendus à l'horizon 2030

- ✓ Une meilleure lisibilité des ressources géronto-psychiatriques.
- ✓ Des interlocuteurs identifiés sur chaque territoire.
- ✓ Des parcours mieux coordonnés.
- ✓ Une réduction des situations de rupture et des hospitalisations évitables.

Déployer une stratégie normande de repérage précoce des fragilités

La perte d'autonomie n'est pas une fatalité. De nombreuses **situations de fragilité peuvent être identifiées suffisamment tôt pour permettre des interventions préventives efficaces.**

Aujourd'hui, de multiples initiatives existent déjà en Normandie. Toutefois, ces démarches demeurent encore insuffisamment coordonnées et parfois peu visibles.

Ce que nous voulons changer

Faire du repérage précoce des fragilités un réflexe partagé par l'ensemble des acteurs de proximité. L'objectif est de permettre une intervention avant l'apparition des situations de crise ou de perte d'autonomie importante. Cette démarche concerne autant les professionnels que les collectivités locales et les acteurs de la vie quotidienne.

Ce que nous allons faire



➤ **Construire une vision régionale commune**

Une cartographie des initiatives normandes sera réalisée afin d'identifier : les outils utilisés, les organisations existantes, les résultats observés.

➤ **Promouvoir les démarches validées**

Les établissements publics normands soutiendront notamment : les démarches ICOPE, les actions de prévention conduites par les CRT, les initiatives territoriales de repérage.

➤ **Associer les collectivités locales**

Les communes, intercommunalités, CCAS et acteurs de proximité seront associés à cette dynamique régionale.

➤ **Mobiliser les filières gériatriques**

Les filières et les plateformes « Allo Gériatrie » participeront à l'organisation territoriale du repérage des fragilités.



Résultats attendus à l'horizon 2030

- ✓ Une stratégie régionale partagée.
- ✓ Une meilleure détection des situations de fragilité.
- ✓ Une mobilisation renforcée des acteurs locaux.
- ✓ Une intervention plus précoce auprès des personnes à risque.

Généraliser l'évaluation sociale précoce dans les parcours de santé

L'isolement, les difficultés de logement, la précarité, les fragilités familiales ou l'absence de soutien constituent souvent des facteurs majeurs de rupture de parcours. Pourtant, ces dimensions sont encore parfois identifiées tardivement, notamment lors des hospitalisations. Une meilleure **prise en compte des déterminants sociaux** représente un **levier essentiel de prévention et de sécurisation des parcours**.

Ce que nous voulons changer

Faire de l'évaluation sociale précoce une étape naturelle des parcours de santé des personnes âgées. L'objectif est d'identifier plus rapidement les facteurs de vulnérabilité et d'anticiper les solutions adaptées.

Ce que nous allons faire



➤ Recenser les organisations existantes

La FHF Normandie réalisera un état des lieux des pratiques déployées dans les établissements normands.

➤ Valoriser les expériences les plus avancées

Les organisations ayant démontré leur efficacité feront l'objet d'un partage régional d'expérience.

➤ Produire des recommandations opérationnelles

Un cadre régional de bonnes pratiques sera élaboré afin de favoriser l'intégration précoce des dimensions sociales dans les parcours.

➤ Renforcer les coopérations

Les professionnels du travail social hospitalier, les acteurs du domicile, les collectivités et les établissements médico-sociaux seront davantage associés aux démarches d'anticipation des parcours.



Résultats attendus à l'horizon 2030

- ✓ Une meilleure anticipation des situations complexes.
- ✓ Des sorties d'hospitalisation mieux préparées.
- ✓ Une réduction des ruptures de parcours.
- ✓ Une meilleure prise en compte des déterminants sociaux du vieillissement.

Accompagner la construction des Groupements Territoriaux Sociaux et Médico-Sociaux (GTSMS)

Au-delà d'une réforme organisationnelle, les GTSMS représentent une opportunité de renforcer la **coopération** entre établissements, de **mutualiser** certaines compétences et de **construire des réponses** plus cohérentes à l'échelle des territoires. Pour les établissements publics normands, cette évolution doit avant tout être mise **au service des personnes accompagnées** et de leurs parcours.

Ce que nous voulons changer

Faire des GTSMS un véritable levier d'amélioration de l'accompagnement des personnes âgées. L'objectif n'est pas uniquement de rapprocher des organisations mais de favoriser une meilleure continuité des parcours, une plus grande équité territoriale et une mobilisation collective des compétences disponibles.

Ce que nous allons faire



➤ Animer une communauté régionale des GTSMS

Ce réseau permettra : de partager les expériences, d'identifier les difficultés rencontrées, de mutualiser les outils et méthodes et de valoriser les initiatives innovantes.

➤ Accompagner la mise en œuvre des Projets d'Accompagnement Partagés

Les établissements seront accompagnés dans l'élaboration de démarches communes permettant une meilleure articulation des réponses proposées aux personnes âgées.

➤ Mutualiser les ressources

Les ressources humaines, la qualité, la formation, le numérique, l'ingénierie de projet et l'accompagnement des transformations.

➤ Construire une culture commune

La FHF Normandie favorisera le développement d'une vision partagée des enjeux du vieillissement à l'échelle régionale.



Résultats attendus à l'horizon 2030

- ✓ Une communauté régionale des GTSMS active et structurée.
- ✓ Des outils et méthodes partagés.
- ✓ Une meilleure coordination des réponses médico-sociales.
- ✓ Une amélioration de la continuité des parcours.

Développer les coopérations médico-sociales au service des parcours

La qualité des accompagnements dépend de la capacité des acteurs à travailler ensemble, à partager l'information utile et à construire des réponses coordonnées. La Normandie dispose déjà de nombreuses expériences inspirantes en matière de coopération. L'enjeu consiste désormais à **les rendre plus visibles et à favoriser leur diffusion.**

Ce que nous voulons changer

Passer d'une logique d'initiatives isolées à une véritable dynamique régionale de coopération. Cette ambition concerne autant les établissements sanitaires que les EHPAD, les services à domicile, les collectivités et les partenaires du territoire.

Ce que nous allons faire



➤ Cartographier les initiatives existantes

La FHF Normandie réalisera un recensement régional des coopérations les plus structurantes.

➤ Développer les outils de coordination

ViaTrajectoire, Mon Espace Santé, les outils de coordination territoriale et les dispositifs de télécoordination.

➤ Valoriser les expériences réussies

Les initiatives les plus pertinentes feront l'objet de retours d'expérience et de partages régionaux.

➤ Favoriser les mutualisations

Les établissements seront accompagnés dans le développement de projets communs lorsque ceux-ci permettent une amélioration du service rendu aux personnes âgées.



Résultats attendus à l'horizon 2030

- ✓ Une meilleure connaissance des ressources disponibles.
- ✓ Une circulation plus fluide de l'information.
- ✓ Des coopérations renforcées entre établissements.
- ✓ Une amélioration de la qualité des parcours.

Développer les alternatives à l'hébergement permanent et soutenir le maintien à domicile

La majorité des personnes âgées exprime le **souhait de vivre le plus longtemps possible dans son lieu de vie habituel**. Le maintien à domicile constitue donc une priorité forte des politiques publiques comme des établissements publics normands. Pour autant, cette aspiration ne peut être satisfaite qu'à condition de proposer des solutions adaptées aux besoins des personnes et de leurs proches.

Ce que nous voulons changer

Construire un continuum de réponses permettant d'éviter les ruptures entre domicile, accompagnement renforcé et hébergement. L'objectif est de proposer une palette de solutions plus souple et mieux adaptée à la diversité des situations.

Ce que nous allons faire



- **Développer les dispositifs intermédiaires**
Accueil de jour (en particulier en SMR gériatrique), hébergement temporaire (domicile et sortie d'hospitalisation (HTSH)) et dispositifs de répit.
- **Renforcer les coopérations domicile-hôpital-EHPAD**
Les établissements seront encouragés à construire des organisations favorisant : les retours à domicile, la prévention des ré-hospitalisations, la continuité des accompagnements.
- **Développer les partenariats avec l'HAD**
Les coopérations avec l'Hospitalisation à Domicile seront renforcées afin d'éviter certaines hospitalisations ou de faciliter certains retours à domicile.
- **Mieux accompagner les aidants**
Les plateformes de répit et les dispositifs de soutien aux proches aidants seront valorisés.



Résultats attendus à l'horizon 2030

- ✓ Une meilleure visibilité des alternatives à l'hébergement permanent.
- ✓ Un développement des solutions de répit.
- ✓ Des coopérations renforcées entre domicile, hôpital et EHPAD.
- ✓ Une meilleure prise en compte des attentes des personnes âgées et de leurs proches.

Faire de l'EHPAD public un véritable « chez-soi »

Lorsque le maintien à domicile n'est plus possible ou n'est plus souhaité, **l'entrée en EHPAD ne doit pas être vécue comme une rupture de vie**. Les établissements publics normands souhaitent promouvoir une vision renouvelée de l'EHPAD, fondée sur la **qualité de vie, l'autonomie, la participation et le respect des choix des personnes**. Cette ambition dépasse largement les seules questions d'organisation ou de soins. Elle concerne le sens même de l'accompagnement proposé.

Ce que nous voulons changer

Faire évoluer progressivement les pratiques afin que chaque résident puisse être considéré comme un habitant à part entière de son lieu de vie. L'EHPAD doit être un espace de liberté, de citoyenneté, de relations sociales et de projets.

Les actions proposées par la FHF Normandie



➤ **Élaborer une charte normande du bon accompagnement**

Cette charte reposera sur un référentiel incluant notamment le respect des choix de vie, l'autodétermination, la bientraitance, l'ouverture sur le territoire.

➤ **Faire évoluer les pratiques professionnelles**

Déploiement des démarches participatives, des projets de vie personnalisés, de l'implication des proches, des initiatives favorisant le pouvoir d'agir des personnes âgées.

➤ **Renforcer l'ouverture des établissements**

Développer les liens avec : les associations, les communes, les établissements scolaires, les acteurs culturels, les habitants du territoire.

➤ **Valoriser les initiatives inspirantes**

La FHF Normandie identifiera et diffusera les expériences les plus innovantes conduites dans les établissements publics normands.



Résultats attendus à l'horizon 2030

- ✓ Une charte normande adoptée et déployée.
- ✓ Une participation renforcée des résidents et des proches.
- ✓ Une évolution des pratiques professionnelles.
- ✓ Des EHPAD davantage ouverts sur leur territoire.
- ✓ Une reconnaissance renforcée de l'identité des EHPAD publics normands.

GOUVERNANCE ET ÉVALUATION DE LA FEUILLE DE ROUTE « BIEN VIEILLIR EN NORMANDIE »

Une responsabilité portée par la FHF Normandie

La FHF Normandie assurera l'animation générale de la feuille de route.

Elle veillera à :

- Coordonner les travaux ;
- Favoriser les échanges entre territoires ;
- Valoriser les initiatives ;
- Accompagner les établissements engagés.

Un suivi régulier des actions :

Un bilan d'avancement sera présenté régulièrement aux instances de la FHF Normandie. Ce bilan permettra :

- D'évaluer les actions engagées ;
- D'identifier les difficultés rencontrées ;
- D'ajuster les priorités lorsque cela sera nécessaire.

Des indicateurs partagés. Plusieurs indicateurs régionaux permettront de mesurer les progrès réalisés :

➤ **Parcours et coordination**

- Couverture territoriale de « Allo Gériatrie » ;
- Nombre de filières structurées ;
- Développement de la télé-expertise.

➤ **Prévention et fragilités**

- Diffusion des démarches de repérage ;
- Mobilisation des partenaires territoriaux.

➤ **Coopérations**

- Développement des GTSMS ;
- Projets mutualisés ;
- Coopérations territoriales.

➤ **Accompagnement en EHPAD**

- Établissements engagés dans la charte ;
- Participation des CVS ;
- Actions d'ouverture sur le territoire.

CONCLUSION

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE POUR LE BIEN VIEILLIR

Le vieillissement constitue l'un des grands défis du XXI^e siècle.

La Normandie possède de nombreux atouts pour y répondre :

- Un réseau dense d'établissements publics ;
- Des professionnels engagés ;
- Des coopérations déjà nombreuses ;
- Une forte tradition de solidarité territoriale ;
- Un territoire attractif et privilégié.

La présente feuille de route traduit la volonté des établissements publics normands de mettre ces atouts au service des personnes âgées et de leurs proches.

Elle constitue une première étape.

Elle a vocation à s'enrichir progressivement grâce à la contribution :

- Des personnes accompagnées ;
- Des proches aidants ;
- Des Conseils de la Vie Sociale ;
- Des représentants des usagers ;
- Des collectivités territoriales ;
- Des partenaires institutionnels ;
- Des professionnels.

À travers cette démarche, les établissements publics normands réaffirment leur attachement à un accompagnement fondé sur la dignité, l'autonomie, la proximité, la solidarité et le respect des choix de chacun.

Bien vieillir est une responsabilité collective.

Ensemble, agissons et faisons de la Normandie une région toujours plus attentive et adaptée aux attentes et aux besoins de ses aînés.

BIEN VIEILLIR EN NORMANDIE

Feuille de route régionale des établissements
publics de santé et des EHPAD publics normands

2026 – 2030



Fédération Hospitalière de France Normandie

**Siège de Caen : CHU de Caen, Avenue de la Côte de Nacre
14033 Caen Cedex - Tél : 02.31.06.57.29**

**Antenne de Rouen : CHU Hôpitaux de Rouen, 1 rue de Germont
76031 Rouen Cedex**